



Retour en classe sécuritaire

Conditions essentielles à la mise en œuvre du plan de retour en classe


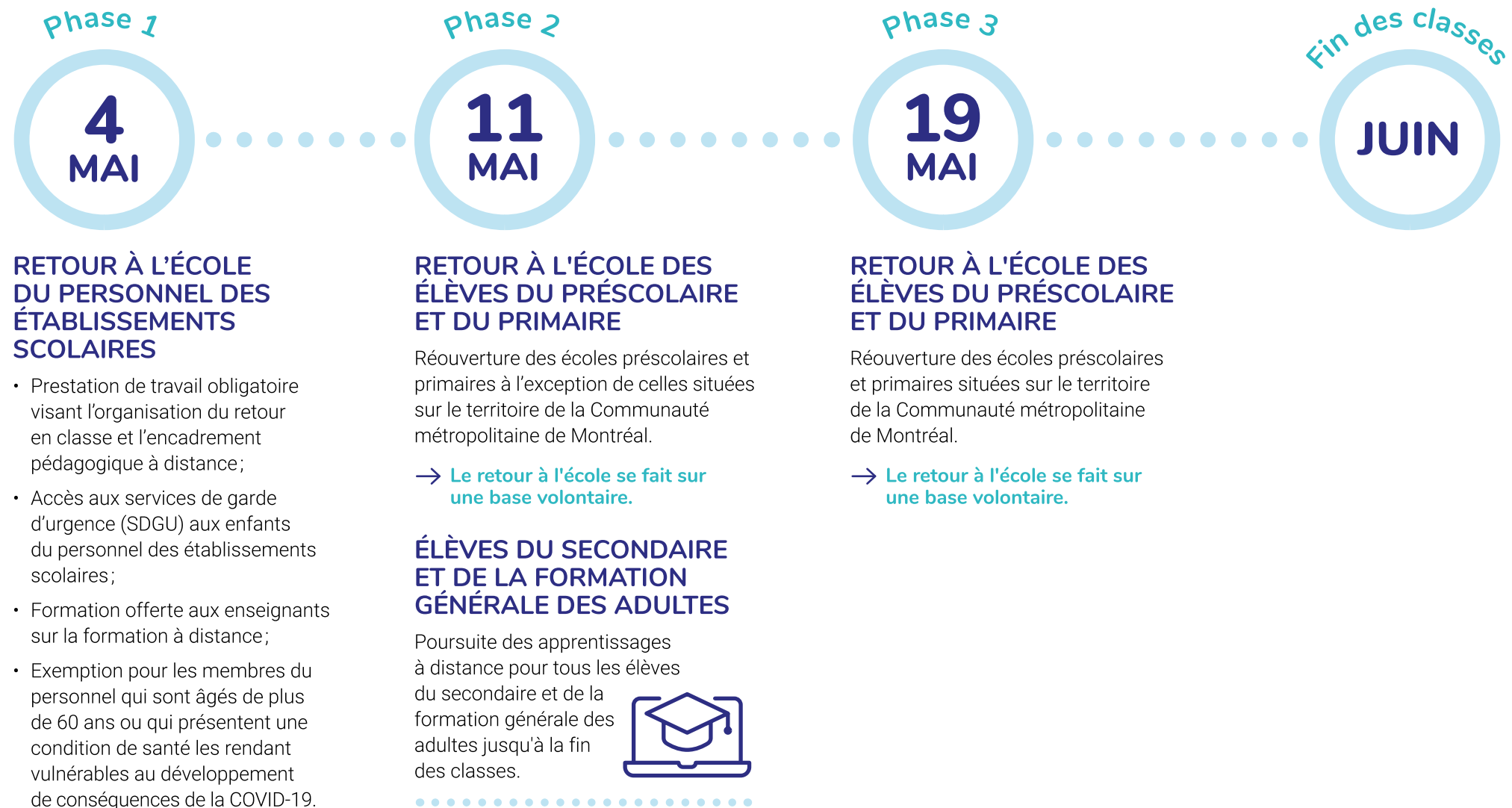
- Accès optimal aux tests de dépistage de la COVID-19 par les personnes présentant des symptômes.
- Exposition limitée des personnes vulnérables au virus.
- Nombre de nouveaux cas stable ou à la baisse.
- Maintien d'un R0 (indicateur de propagation du virus) inférieur ou égal à 1.

Mesures mises en application dans les établissements scolaires

- Retour non obligatoire des élèves dans les établissements scolaires.
- Respect de la règle de distanciation sociale de 2 mètres.
- Maximum de 15 élèves par local.
- Horaires ajustés pour minimiser les déplacements et regroupements en même temps (ex. : accès à la cour de récréation à tour de rôle).
- Entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux.
- Sensibilisation en matière d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.
- Lavage des mains fréquent et obligatoire pour tous.
- Transport scolaire réorganisé de sorte qu'un banc sur deux soit libre et que la limite d'un enfant par banc soit respectée.
- Mise en place d'une zone de protection pour le conducteur.
- Trousse d'urgence prête pour utilisation en cas de besoin (gants, masque de procédure, blouse, solution désinfectante).
- Interdiction à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant des symptômes de la COVID-19 de fréquenter l'école, et ce, pour une période de 14 jours.
- Présence à l'école non recommandée à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse ou allaitement, âgé de 60 ans ou plus) avant septembre 2020.
- Lieux communs non essentiels fermés dans les écoles et accès aux établissements scolaires réservé au personnel et aux élèves seulement.

RETOUR EN CLASSE

SCÉNARIO APPROUVÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE



Soutien pédagogique additionnel offert aux élèves du primaire et du secondaire, notamment à ceux qui poursuivent leurs apprentissages à distance

→ **Encadrement pédagogique bonifié**

→ **Prêt de matériel numérique et accès à Internet aux élèves qui en ont besoin**

INGRÉDIENTS-CLÉS POUR UN RETOUR ...



...CONCERTÉ

- Mise sur pied de groupes de travail nationaux qui prépareront ensemble la reprise des classes:
 - MEES, enseignants, personnel de soutien, professionnels, directions d'école, cadres, directions générales des commissions scolaires et parents;
 - Chaque équipe-école prépare son retour en travaillant avec la commission scolaire et ses acteurs locaux.



...SÉCURITAIRE

- Respecter les directives données par la Santé publique.



...BIENVEILLANT

- Informer et rassurer les parents;
- Bien accueillir et accompagner les élèves dans leur retour en classe.



...PRAGMATIQUE

- Planifier les savoirs essentiels à travailler d'ici la fin des classes;
- Consolider les acquis.

ACTIONS À RÉALISER

ORGANISATION SCOLAIRE

Intention des parents

- Communication aux parents transmise par l'école pour connaître leur intention de retourner leur enfant en classe.
- Réception de l'avis des parents une semaine avant le retour en classe.
- Constitution des groupes, organisation des locaux, affectation du personnel nécessaire, etc.

Récupération du matériel

- À compter du 27 avril, les équipes-écoles pourront préparer l'opération de récupération du matériel et aviseront progressivement les parents des modalités selon un protocole prévu par la Santé publique.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Distanciation sociale

- Respect de la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.
- Maximum de 15 élèves par local.
- Aménagement des locaux pour respecter cette directive.
- Recours à des locaux plus grands au besoin (autres installations).
- Isolement des groupes entre eux.
- Horaires ajustés pour minimiser les déplacements et regroupements en même temps (ex. : accès à la cour de récréation à tour de rôle).
- Aucun visiteur autorisé dans l'école.

Mesures d'hygiène

- Entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux.
- Sensibilisation en matière d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.
- Lavage des mains fréquent et obligatoire pour tous.

AJUSTEMENTS PARTICULIERS

Élèves vulnérables

- Encouragement à effectuer un retour en classe pour pouvoir bénéficier d'un soutien pédagogique optimal.
- Soutien pédagogique et professionnel offert aux élèves qui poursuivent leurs apprentissages à distance (ex. : transmission d'un plan de travail hebdomadaire).

Élèves de la formation professionnelle

- Modalités particulières mises en place pour permettre la poursuite de leurs apprentissages.

Problèmes de santé

- Présence à l'école non recommandée, jusqu'à nouvel ordre, pour les enfants qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé.

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE ACCRU POUR L'APPRENTISSAGE À DISTANCE

- Soutien pédagogique et professionnel offert aux élèves qui poursuivent leurs apprentissages à distance (ex. : transmission d'un plan de travail hebdomadaire).
- Maintien du soutien d'Allo Prof ainsi que des ressources éducatives offertes par Télé-Québec et sur la plateforme ecoleouverte.ca.
- Accès gratuit aux versions numériques du matériel didactique.
- Prêt d'équipement disponible dans les écoles, au besoin.

TRANSPORT SCOLAIRE

- Respect d'une limite d'un enfant par banc, un banc sur deux doit être libre et mise en place d'une zone de protection pour le conducteur.
- Parents invités à transporter leur enfant à l'école.

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

- Les services de garde d'urgence, réservés aux enfants des travailleurs de la santé, des services sociaux et des services essentiels, demeurent ouverts jusqu'au 8 mai inclusivement (jusqu'au 15 mai inclusivement pour la Communauté métropolitaine de Montréal, et ce, si la situation le permet). Le personnel des établissements scolaires aura droit aux services de garde d'urgence.
- À compter du 11 mai, les services de garde d'urgence seront remplacés par des services de garde réguliers, dans chacune des écoles qui seront alors ouvertes (toutes les régions, sauf le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal), et ce, pour les parents qui les fréquentaient en date du 13 mars 2020.
- Pendant la semaine du 11 mai, dans les zones sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, les services de garde d'urgence continueront d'être offerts.
- Les services de garde réguliers pourront ensuite être ouverts dès le 19 mai pour les enfants du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal qui les fréquentaient en date du 13 mars 2020.

GESTION DES ÉCOLES

- Reprise des activités des différentes instances consultatives et décisionnelles en privilégiant les modalités de participation à distance, comme la visio-conférence, la plateforme TEAMS ou autres (ex. : conseil d'établissement, conseil de participation des enseignantes et enseignants, rencontres du personnel).
- Reprise des activités permettant la conclusion de l'année scolaire en cours (consolidation des apprentissages, classement des élèves pour 2020-2021, clôture des budgets, etc.).
- Reprise des activités visant la planification de la prochaine année scolaire (inscriptions, choix de cours, maquette horaire, plans d'effectifs, élaboration des tâches, commande de matériel, révision de l'année précédente et acquisition par les élèves des apprentissages manquants).

